

Commune concernée : HOCHFELDEN

La. exerce une activité agricole et d'élevage de porcs  
poussées sur la route Nord-Ouest de Hochfelden. Ces activités, soumises au régime  
de l'autorisation en tant que Installation soumise par la Protection de l'Environnement,  
peuvent engendrer des nuisances auprès du voisinage (épandage de déjections, extraction des  
cultures pouvant utiliser des produits phytosanitaires) suivant l'orientation des vents.  
Afin de prévenir d'éventuels conflits de voisinage pouvant entraver l'activité de ma  
société, je souhaite que la présence de ma société, ainsi que son activité (et les effets  
qui en découlent) soit signalée aux futurs habitants des quartiers Nord de Hochfelden.